

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2023-085 du 26 juillet 2023  
Portant sur une demande de subvention au CAVL Agir - Subvention d'équilibre**

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-six juillet à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SANNAT, sous la présidence de Gérard GUYONNET, Président.

Date de convocation du Conseil 19/07/2023.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 40	Votants : 44	POUR : 44
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Excusés : 11	Absents : 7	Exprimés : 44

**Présents :** MM. GUYONNET, SIMONET V, GRASS, VENTENAT, GRANGE, VERGNE *suppléant* MOUNAUD, RICHIN, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, VINCENDON *suppléant* NOVAIS, CHARLES *suppléante* CONCHON, FAUCONNET, RAMOS, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MATHIEU *suppléante* MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, DESARMENIEN, FONTVIELLE, MORANÇAIS, CORDIER, LARGE, GLOMOT, FAUCHER.

**Pouvoirs :** VERDIER à LUQUET L, BOUDINEAU à VENTENAT, TRIMOULINARD à LARGE, CHAUSSAT à PIERRON.

**Excusés :** DESCLOUX, FERRIER, BIGOURET, JOULOT, VIRGOULAY, D'HULSTER, BERGER, WELZER, CHEFDEVILLE, PINLON, DUBSAY.

**Absents :** SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, SCHMIDT, PLAS, ROULLAND, BRUNET.

**Secrétaire de séance :** David GRANGE

Rapporteur : Gérard GUYONNET, Président

Par courrier en date du 21 juin 2023, le CAVL Agir sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 6 104,11 €, représentant la somme nécessaire à l'équilibre de leur budget 2022.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCORDE au CAVL AGIR une subvention exceptionnelle de 6 104,11 € ;
- DIT que les crédits sont inscrits au budget 2023 ;
- AUTORISE le Président à engager toutes démarches et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en sous-préfecture le 02 août 2023  
Pour copie conforme, le 02 août 2023

Le Président,  
**Gérard GUYONNET**

Le Secrétaire de séance,  
**David GRANGE**



Accusé de réception en préfecture  
023-20067593-20230726-2023-085-DE  
Date de télétransmission : 02/08/2023  
Date de réception préfecture : 02/08/2023